

## Compte rendu Comité Directeur

Paris, 18 & 19 juin 2011

---

Le Comité Directeur approuve le procès verbal du Comité Directeur du 29-30 janvier 2011.

Il y a 27 élus présents ou représentés.

### 1. MODIFICATION LA COMPOSITION DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

Yohann Benitah est élu à l'unanimité membre de la Commission Fédérale d'Appel, en remplacement d'Aurélié Dacalor, démissionnaire.

Wilhem Damour est élu à l'unanimité membre de la Commission Fédérale de Discipline, en remplacement de Laineur Chazeau. Celui-ci est élu à l'unanimité suppléant au sein de cette Commission.

### 2. ÉLECTIONS DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION

Jean-Claude Moingt démissionne de son poste de Président de la Fédération. Il rappelle le chemin parcouru en six ans, les résultats obtenus, et remercie les membres du Comité Directeur, ainsi que tous les salariés qui ont travaillé à ses côtés.

Léo Battesti, au nom du Comité Directeur, remercie Jean-Claude Moingt de s'être investi pendant ces années pour le développement des échecs et de la Fédération, et rappelle que la FFE et les échecs en France se portent bien, le record du nombre de licenciés ayant été battu cette saison.

Christian Bernard, précise qu'après une période sensible qui a suivi le décès de Jean-Claude Loubatière, Jean-Claude Moingt a su, par ses talents de rassembleur, créer une équipe unie autour de lui, et fédérer toutes les sensibilités au service des échecs français.

Jean Peyrin, doyen de l'assemblée, préside l'élection du Président de la Fédération. Il donne la parole aux deux candidats déclarés : Claude Schmitt et Henri Carvallo.

Claude Schmitt expose les raisons de sa candidature et espère par ce biais utiliser la médiation pour changer le climat actuel au sein d'une communauté de joueurs d'échecs français qu'il considère comme fracturée.

Henri Carvallo souligne son investissement dans sa candidature, revient sur ses propositions et précise qu'il ne sollicite pas de rémunération. Il présente l'équipe du Bureau Fédéral qu'il souhaite voir à ses côtés.

Le vote se déroule à bulletin secret.

Henri Carvallo est élu avec 24 voix, Claude Schmitt obtenant 3 voix. Jean Peyrin proclame Henri Carvallo, Président de la Fédération Française des Echecs.

### 3. ÉLECTION DU BUREAU FÉDÉRAL

Henri Carvallo propose l'équipe suivante :

- Léo Battesti : premier vice-président,
- Joanna Pomian : vice-présidente déléguée,
- Aurélié Dacalor : secrétaire générale,
- Jean Boggio : trésorier,
- Christian Cureau : trésorier adjoint,
- Jérôme Maufra

Le Bureau est élu par 26 voix pour et 1 voix contre.

#### **4. RAPPORT DE LA SAISON SPORTIVE**

Jordi Lopez présente le rapport sportif.

Le Comité Directeur décide d'imposer le 15 octobre comme date limite pour le dépôt des candidatures pour l'organisation du Top 12, le choix final de l'organisateur ayant lieu lors du Comité Directeur de novembre.

#### **5. BILAN D'AIX-LES-BAINS ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ECU**

L'ensemble des participants se sont montrés très satisfaits du niveau de l'organisation.

L'Assemblée Générale de l'ECU a remis à sa prochaine réunion la règlementation des nulles, le changement des statuts, et la mise en place d'un « dressing code ».

#### **6. BILAN DU CHALLENGE BLITZ BNP PARIBAS-FFE**

Près de 7.000 compétiteurs différents ont participé au Challenge, au travers de 125 clubs engagés. Les possibilités d'évolution de la formule actuelle afin d'en faire une véritable compétition de masse sont évoquées ; car il s'agit de faire des clubs des lieux de convivialité incitant des joueurs occasionnels à rejoindre les clubs.

Jordi Lopez demande au Comité Directeur de se prononcer sur l'éventuelle homologation des tournois de Blitz organisés hors Challenge. Le Comité Directeur décide à l'unanimité d'accorder des dérogations à condition que tous les joueurs soient licenciés.

#### **7. PROPOSITION DE LA COMMISSION TECHNIQUE**

Les différentes propositions de la Commission Technique sont approuvées.

Le Comité Directeur est également appelé à se prononcer sur le tirage au sort intégral pour les équipes du Top 12.

Celui-ci est approuvé par 23 voix pour, 2 voix contre, et 2 abstentions.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité la suppression des homologations de tournois sur support papier. Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2011, seront homologuées uniquement les demandes soumises par Internet.

#### **8. OBLIGATION D'AVOIR UNE ÉQUIPE JEUNES POUR LES ÉQUIPES DE NIII**

Bruno Jaouen résume les discussions avec divers représentants aux Championnats de France Jeunes à Montluçon. Il est décidé que l'obligation d'avoir une équipe Jeunes pour les équipes de NIII est un objectif fédéral vers lequel tous les clubs devraient tendre ; néanmoins, le rendre obligatoire est jugé prématuré.

#### **9. HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ DES CLUBS**

La Fédération a été alertée par un joueur handicapé n'ayant pas pu participer à un match de Coupe de France, car les locaux ne permettaient pas d'y accéder en fauteuil ; il est donc décidé de doter la fiche des clubs, disponible sur le site fédéral, d'un signe distinctif signalant la possibilité d'accueillir les handicapés. Cette information sera recueillie au travers de la fiche d'inscription des clubs.

Le Comité Directeur affirme son attachement au fait que les joueurs handicapés puissent toujours participer à une compétition. Les compétitions fédérales et les rassemblements doivent donc avoir lieu dans des endroits accessibles aux handicapés ; si cela n'est pas possible, une solution de substitution doit être proposée par le club qui accueille le regroupement.

#### **10. « TACTIQUE ÉTHIQUE » : DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA FFE**

Jérôme Maufra rend compte de la réunion organisée par le Ministère des Sports, lequel souhaite que les fédérations sportives s'engagent fortement dans le développement durable. À cette fin, le Ministère a élaboré une liste de propositions qui a été analysée par Jérôme Maufra, afin de soumettre à la discussion les propositions pertinentes du point de vue de la FFE.

La discussion fait émerger des pistes de réflexion autour de la diminution des déplacements, de la dématérialisation des supports (notamment de la licence), de l'évolution du matériel, de l'utilisation potentielle d'Internet.

Un groupe de travail composé de Jérôme Maufas, Jacques Bouthier, Jean-Claude Moingt et Laurent Vérat est mis en place. Il présentera des propositions concrètes au Comité Directeur de novembre 2011.

## 11. PROPOSITIONS ISSUES DU DÉBAT À AIX-LES-BAINS

Joanna Pomian commente le compte rendu du débat ayant suivi l'Assemblée Générale d'Aix-les-Bains.

Le Comité Directeur analyse le rôle des finales scolaires dans le développement de masse du jeu d'échecs.

## 12. BILAN FINANCIER DU PREMIER QUADRIMESTRE 2011

Laurent Vérat précise la bonne situation de la trésorerie fédérale, et le résultat encourageant du premier trimestre 2011. Jean Boggio rappelle qu'une centaine de clubs disposent actuellement de dettes envers la FFE.

## 13. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le Comité Directeur prend acte de la volonté du Ministère des Sports d'entériner quelques modifications mineures dans les statuts, et entérine l'organisation d'une AGE à CAEN le lundi 22 août au matin (jour de repos).

## 14. FUSION DES CLUBS

La fusion entre les clubs de Matignon et Plancoët est approuvée à l'unanimité. Le nouveau club se nommera « Émeraude Échecs ».

## 15. FORMATION : ENCADREMENT DES TARIFS

Le Comité Directeur décide d'homologuer uniquement les formations DIFFE/DAFFE/DEFFE organisées par les Ligues ou les Comités Départementaux.

Il rend fixe le tarif d'inscription aux stages de formation et encadre les montants d'inscription aux formations et la rémunération des formateurs.

Ces décisions sont prises à l'unanimité.

## 16. AFFAIRES EN COURS

Laurent Vérat précise le déroulement de l'ensemble des procédures dans le cadre de l'affaire dit de « triche organisée ».

Le Comité Directeur est informé des modalités des élections organisées par le CDJE 92, et félicite Aurélie Dacalor pour le travail de médiation réalisé.

Le Président  
Henri Carvalho

